

COMMUNE DE ITTRE

SEANCE PUBLIQUE

DU CONSEIL COMMUN COMMUNE-CPAS

*Du 17 NOVEMBRE 2020 À 19.00 HEURES
PAR VISIOCONFERENCE*

Conformément au Décret du 01 octobre 2020 organisant jusqu'au 31 mars 2021 la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux et par décision du Collège communal en date du 09 novembre 2020, la séance commune du Conseil communal avec le Conseil de l'Action sociale visée à l'article L1122-11 du CDLD en date du 17 novembre 2020 (19h00) se tiendra de manière virtuelle par téléconférence / vidéoconférence.

La séance publique sera retransmise en direct sur la page Facebook communale : <https://www.facebook.com/communeittre/>

ORDRE DU JOUR

1. COMMUNE - CPAS - Développement des synergies - Rapport - Décision

Ittre, le 9 novembre 2020.

Par ordonnance :

C. Spaute

La Directrice générale



Ch. Fayt

Le Bourgmestre